

BIBLIOTHÈQUE(S)

Revue de l'Association des Bibliothécaires de France

dossier
illettrisme

focus
la Colombie

90

91

DÉCEMBRE
2017

ilbif

QUAND LA FORMATION ABF DEVIENT OUTIL D'INSERTION

L'association Lire C'est Vivre, qui gère et anime les bibliothèques de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis depuis 1987, propose depuis 2014 à une quinzaine de personnes détenues la formation au titre d'Auxiliaire de bibliothèque en partenariat avec l'Association des Bibliothécaires de France.

Les stagiaires, hommes et femmes occupant les postes d'auxiliaires de bibliothèque en détention, se réunissent tous les jeudis dans l'une des 10 bibliothèques de la Maison d'Arrêt pour suivre les cours dispensés par les intervenants du groupe ABF Île de France.

L'un des participants, Yann¹, a débuté la formation dans les murs et l'a poursuivie en cours d'année sur un site de l'ABF en région.

PORTRAIT
YANN, ANCIEN STAGIAIRE DE LA FORMATION D'AUXILIAIRE
DE BIBLIOTHECAIRE PROPOSÉE PAR L'ABF



Comment en êtes-vous arrivé à suivre cette formation ?

Yann. Incarcéré à la Maison d'Arrêt de Fleury Mérogis, j'ai été recruté par l'Association Lire c'est Vivre en partenariat avec l'Administration Pénitentiaire pour un poste d'auxiliaire de bibliothèque en détention. Quelques semaines plus tard, c'est la directrice de l'association qui m'a parlé de la formation. J'ai été ravi d'être intégré à ce programme. Curieux aussi !

Qu'est-ce qui vous a poussé à poursuivre cette formation en région ?

Y. Dès le départ, nous savions que je ne finirais pas la formation « entre les murs » puisqu'arrivé à mi-peine, je devais faire une demande de remise en liberté. J'ai donc tout de suite demandé s'il était possible de continuer la formation à l'extérieur, dans ma région.

Ayant eu confirmation de cette possibilité, j'ai donc demandé à Lire c'est Vivre et au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de m'aider à construire mon projet de sortie autour de cette formation. Ce qu'ils ont fait, en coordination avec l'ABF et avec une grande réactivité. Cela m'a permis de présenter mon projet de réinsertion au Tribunal d'Application des Peines qui m'a alors accordé ma remise en liberté.

En passant de la formation à la MAFM à celle hors les murs quelles ont été les difficultés d'adaptation ?

Y. La transition s'est bien passée, l'ABF étant très bien structurée. J'ai pu rapidement rejoindre le site et poursuivre les cours. Les difficultés d'adaptation sont essentiellement d'ordre personnel : c'est la transition de la vie « entre les murs » à la vie « hors les murs » qui est perturbante. Nous perdons nos repères en prison, nous n'avons plus ni le même rythme ni la même approche de la vie

¹ Le prénom a été modifié.

et il faut un certain temps de réadaptation à cet environnement, à ce monde que nous redécouvrons, réapprenons chaque jour.

Du point de vue professionnel, pas de difficultés à s'adapter à cette nouvelle méthode de cours, beaucoup plus riche, plus dense. Au contraire ! L'utilisation d'Internet que nous n'avons pas en prison pour la transmission des cours et autres supports ainsi que pour les recherches est en vérité un outil dont on ne peut se passer aujourd'hui ! On entre dans une autre dimension !

Que vous a apporté ce cursus de formation ?

Y. Il m'a énormément apporté d'un point de vue culturel. Il a également enrichi mon cursus professionnel d'une nouvelle expérience et de connaissances à mettre à profit. Je ne fais pas de différence sur ce point entre intérieur et extérieur car dans les deux cas j'y ai vu la même chose, rencontré des personnes impliquées, désireuses de faire avancer les choses, à l'écoute et médiatrices.

Quels changements pourriez-vous suggérer dans le fonctionnement ou les collections des bibliothèques en milieu carcéral, après avoir vu l'évolution des bibliothèques dans la cité ?

Y. Envisager une bibliothèque troisième lieu en détention est impossible aujourd'hui. Mais c'est un concept à développer. En effet, certaines bibliothèques, y compris à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis peuvent proposer des collections et équipements proches de ceux qu'on peut trouver dans la cité.

Pour ce qui est des collections, je dirais que celles de Lire C'est Vivre n'ont rien à envier aux bibliothèques de la cité ! La maison d'arrêt de Fleury-Mérogis a une grande chance en cela : un fonds très complet et très riche, bien renouvelé et qui tourne bien.

Comment a évolué votre regard sur le livre, la lecture et les bibliothèques ?

Y. C'est essentiellement mon regard sur les bibliothèques qui a changé. Mon regard de lecteur, lui, est le même quand il se pose sur un livre ! En effet, j'avais une fausse idée des bibliothèques, un vague souvenir de mes années collège où nous allions deux fois par mois avec la classe : un lieu rempli de livres usés, mal rangés, qui donne des torticolis et où l'on ne trouve pas grand-chose et encore moins des nouveautés, le tout sous l'œil inquisiteur du bibliothécaire tout droit sorti du monde de Tim Burton. Quelle a été ma surprise en m'apercevant que les bibliothèques avaient beaucoup changé, s'étaient modernisées, dépoussiérées et reconstruites en axant leur développement sur la notion de troisième lieu. Les bibliothécaires aussi ont changé. C'est une profession qui écrit ses lettres d'or dans le grand livre des métiers : une profession aujourd'hui reconnue et respectée.

Je ne fais pas de différence sur ce point entre intérieur et extérieur car dans les deux cas j'y ai vu la même chose, rencontré des personnes impliquées, désireuses de faire avancer les choses, à l'écoute et médiatrices.

PAR ÉLISE WALDBAUM ET LUCIE AMBROSI





Comment définiriez-vous le métier de bibliothécaire après avoir suivi la formation ?

Y. Je dirais que c'est un métier d'avenir. J'imagine bien la bibliothèque de demain au cœur de la cité et le bibliothécaire au cœur de ce cœur ! Médiateur, passeur de connaissances, acteur culturel et social de la vie dans la cité. Ce qu'il est déjà ...

Quels sont aujourd'hui vos projets professionnels ?

Y. Je devrais rejoindre prochainement une bibliothèque dans ma région. Pôle Emploi m'aide activement dans mes recherches.

Quel regard portez-vous sur l'ABF ?

Y. J'y adhérerai c'est certain et très prochainement. Je suis vivement intéressé par leurs missions et les actions. Peut-être, un jour prochain, pourrais-je moi aussi contribuer à l'une de leurs missions. C'est l'un des souhaits les plus chers de mon avenir professionnel.

La force et le dynamisme du réseau de l'ABF, le partenariat avec Lire C'est Vivre, mais également l'implication et la détermination du stagiaire ont permis de trouver des solutions réalistes et conciliantes sans renoncer à l'exigence de la formation.



LE POINT DE VUE DE L'ABF EN RÉGION

PAR ÉLISE WALDBAUM

Lorsque Lire C'est Vivre a contacté notre site de formation en région pour envisager l'accueil d'un stagiaire ayant démarré son cursus en milieu pénitentiaire, cela nous a paru une évidence. Nous avons conscience des difficultés rencontrées par les personnes placées sous main de justice pour se réinsérer à la sortie de détention et de l'opportunité que l'intégration de ce stagiaire au sein de la formation représenterait pour lui, professionnellement, socialement... et personnellement ! L'arrivée de Yann soulevait néanmoins de nombreuses questions d'organisation. La force et le dynamisme du réseau de l'ABF, le partenariat avec Lire C'est Vivre, mais également l'implication et la détermination du stagiaire ont permis de trouver des solutions réalistes et conciliantes sans renoncer à l'exigence de la formation.

Ensemble, nous avons donc convenu de faire l'impasse sur les heures de présence obligatoire en bibliothèque. En effet, à peine revenu dans sa région de résidence, après une période de détention relativement longue, il était très difficile pour Yann de trouver une bibliothèque d'accueil pour y travailler quelques heures. Cette condition sine qua non à l'intégration à la formation ABF, d'importance majeure pour un stagiaire lambda représentait, dans ce cas spécifique, un obstacle difficile à contourner, et plus encore du fait d'un aménagement de peine sous surveillance électronique, particulièrement contraignant en terme d'horaire.

Pour l'équipe de formateurs, l'intégration au sein d'un groupe en milieu d'année a présenté les mêmes difficultés que l'arrivée de n'importe quel stagiaire dans un groupe déjà constitué : la détention passée ne changeait rien. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, en équipe réduite et dans un premier temps, de ne rien dire de cette situation particulière aux collègues intervenants, tout en leur demandant d'être attentifs aux éventuels besoins spécifiques de ce nouveau venu.

Le groupe n'a d'ailleurs pas non plus exprimé de difficulté. L'intégration s'est faite très aisément et la vie de Yann au sein du groupe s'est très rapidement organisée avec tous les autres. La solidarité collective, que nous aimons à défendre lors de la journée de rentrée auprès des stagiaires, s'est vite mise en place, lui permettant de trouver sa place.

Pour nous, responsables de site, le suivi s'est toutefois avéré plus conséquent que pour un stagiaire lambda. Au niveau pédagogique, Yann avait suivi un programme de cours différent qu'il nous fallait à présent harmoniser et combler tout en s'assurant de la bonne compréhension. À cela s'ajoute le fait, non négligeable, que les conditions de formation en milieu carcéral ne permettent pas l'accès à internet.

Les intervenants ont su se rendre très disponibles pour accompagner Yann dans la poursuite de son parcours. Les démarches entreprises en commun, en faisant appel encore une fois à la grande réactivité du réseau ABF, lui ont permis de trouver un lieu de stage. Nous avons pu nous appuyer sur des collègues hors région ayant une bonne connaissance des structures intéressantes susceptibles d'accueillir notre stagiaire au pied levé : Yann a pu suivre un stage très enrichissant et varié grâce à l'implication de nombreux collègues. En accord avec les membres du bureau national, la date de remise du rapport a été repoussée afin de permettre une rédaction dans de bonnes conditions, une fois les épreuves passées.

La principale difficulté a été d'être à la fois conciliant avec ce stagiaire particulier mais aussi exigeant que pour tous les autres. Nous voulions être attentifs à cette situation exceptionnelle mais nous refusions d'en faire une excuse pour tout accepter... La formation ABF est une formation exigeante, que nous ne voulons pas brader : si des aménagements sont possibles dans la forme, le fond doit être identique pour tous.

Si, lors des cours tout au long de l'année, les collègues formateurs n'ont pas été informés de la situation particulière de Yann, nous nous étions autorisés à l'évoquer si besoin pour les notes des examens finaux. Les jurys ont donc montré une attention bienveillante, sans accepter de médiocrité, lors des épreuves écrites. L'enthousiasme de Yann, sa vitalité, sa rage sympathique et sa volonté à apprendre les ficelles du métier – et particulièrement celles de la médiation – ont suffi à convaincre les jurys pour les épreuves orales !

Ce fut une belle aventure, qui a demandé à chacun une grande disponibilité et parfois beaucoup d'énergie ; le résultat est là : Yann a son diplôme, avec mention de surcroît !